

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 FEVRIER 2025

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 13 février 2025, s'est réuni le 27 février 2025, à VANNES, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON	: Pascal BARRET - Lucile BOICHOT - Jean-Philippe PERIES
BADEN	: Patrick EVENO - Anita ALLAIN-LE PORT
BRANDIVY	: Guillaume GRANNEC
ELVEN	: Gérard GICQUEL
ILE D'ARZ	: Jean LOISEAU
LARMOR-BADEN	: Denis BERTHOLOM
LE BONO	: Yves DREVES
LE HEZO	: Guy DERBOIS
LE TOUR-DU-PARC	: François MOUSSET
LOCQUELTAS	: Michel GUERNEVE
MONTERBLANC	: Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLESCOP	: Loïc LE TRIONNAIRE - Pierre LE RAY
PLOEREN	: Gilbert LORHO - Sylvie LASTENNET - Bernard RIBAUD
PLOUGOUMELLEN	: Léna BERTHELOT - Raynald MASSON
SAINT-AVE	: Anne GALLO - KERLEAU - Thierry EVENO - Morgane LE ROUX - Michaël LE BOHEC
ST GILDAS DE RHUYS	: Alain LAYEC
SAINT-NOLFF	: Nadine LE GOFF-CARNEC - Eric ANDRIEU
SARZEAU	: Corinne JOUIN DARRAS - Roland NICOL
SENE	: Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI - Anthony MOREL
SULNIAC	: Marylène CONAN - Christophe BROHAN
SURZUR	: Noëlle CHENOT - Yvan LE NEVE
THEIX-NOYALO	: Christian SEBILLE - Paulette MAILLOT - Sullivan VALIENTE
TREDION	: Jean-Pierre RIVOAL
TREFFLEAN	: Claude LE JALLE
VANNES	: David ROBO - François ARS - Christine PENHOUE - Mohamed AZGAG - Michel GILLET - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Hortense LE PAPE - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Fabien LE GUERNEVE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Karine SCHMID - Maxime HUGUE - Virginie TALMON - Jean -Jacques PAGE - Patrick LE MESTRE - Marie-Noëlle KERGOSIEN - Sandrine LELOUP - Audrey ESSOLA (départ à 19h)

Ont donné pouvoir :

ARZON	: Catherine LECLERC a donné pouvoir à Alain LAYEC
COLPO	: Freddy JAHIER a donné pouvoir à Guillaume GRANNEC
ELVEN	: Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN a donné pouvoir à Claude LE JALLE
	: Arnaud DE GOVE a donné pouvoir à Gérard GICQUEL
GRAND-CHAMP	: Dominique LE MEUR a donné pouvoir à Denis BERTHOLOM
LOCMARIA-GD CHAMP	: Martine LOHEZIC a donné pouvoir à Anne GALLO -KERLEAU
MONTERBLANC	: Alban MOQUET a donné pouvoir à Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLAUDREN	: Nathalie LE LUHERNE a donné pouvoir à Michel GUERNEVE
PLESCOP	: Françoise FOURRIER a donné pouvoir à Loïc LE TRIONNAIRE
SAINT-ARMEL	: Anne TESSIER-PETARD a donné pouvoir à Sylvie SCULO
SAINT-AVE	: André BELLEGUIC a donné pouvoir à Thierry EVENO
SARZEAU	: Dominique VANARD a donné pouvoir à Roland NICOL
	: Jean-Marc DUPEYRAT a donné pouvoir à Corinne JOUIN DARRAS
SENE	: Katy CHATILLON LEGALL a donné pouvoir à Régis FACCHINETTI
THEIX-NOYALO	: Danielle CATREVAUX a donné pouvoir à Christian SEBILLE
VANNES	: Anne LE HENANFF a donné pouvoir à Patrice KERMORVANT
	: Monique JEAN a donné pouvoir à Michel GILLET
	: Franck POIRIER a donné pouvoir à Audrey ESSOLA
	: Audrey ESSOLA a donné pouvoir à Sandrine LELOUP à partir de 19h

Ont été excusés :

MEUCON : Pierrick MESSEGER
VANNES : Franck POIRIER à partir de 19H au départ de Monsieur ESSOLA

Absents :

GRAND-CHAMP : Yves BLEUNVEN - Julian EVENO
ILE-AUX-MOINES : Philippe LE BERIGOT
LA TRINITE-SURZUR : Vincent ROSSI

Le Président,
David ROBO

A handwritten signature in dark ink, consisting of a vertical line that curves into a horizontal loop and then continues as a horizontal line.

-14-

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 FEVRIER 2025

FINANCES

BUDGET PRIMITIF 2025 - BUDGET ANNEXE DECHETS

Monsieur François MOUSSET présente le rapport suivant :

Le budget primitif 2025 s'élève globalement à 49 560 000 €

La section de fonctionnement s'élève à 41 185 000 €

La section d'investissement s'élève à 8 384 000 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
	2024	2025	Tx d'évol 2025/2024
Charges à caractère général	8 290 000	8 221 000	-0,83%
Charges de personnel	8 200 000	8 967 500	9,36%
Atténuation de produits (remboursement de TEOM)	30 000	30 000	0,00%
SYSEM + autres charges	19 705 000	19 085 000	-3,15%
Charges financières	37 000	32 500	-12,16%
Charges spécifiques	16 000	80 000	400,00%
Provisions		25 000	
Dépenses réelles	36 278 000	36 441 000	0,45%
<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>302 000</i>	<i>2 044 000</i>	
<i>Autres Dépenses d'ordre (autofinancement)</i>	<i>2 900 000</i>	<i>2 700 000</i>	
Total Dépenses d'ordre	3 202 000	4 744 000	48,16%
DEPENSES TOTALES	39 480 000	41 185 000	4,32%

Les charges à caractère général restent stables par rapport à 2024.

Les charges de personnel augmentent du fait de la mise à jour des modalités de facturation, des fonctions supports (direction finances, ressources humaines, informatique, communication, secrétariat général, gestion du patrimoine), du recrutement de personnel pour la gestion des biodéchets et de la hausse du taux de cotisations CNRACL.

La contribution au SYSEM connaît une évolution moindre sur 2025 du fait de la baisse des tonnages des ordures ménagères. D'autres postes du chapitre 65 augmentent par ailleurs : licence office 365, licence pour la gestion des biodéchets et les contrôles d'accès.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
	2024	2025	
Atténuation de charges	80 000	80 000	0,00%
Produits des services (redevances)	2 477 000	2 141 000	-13,56%
Produit de TEOM	34 363 000	35 560 000	3,48%
Dotation et participations	2 460 000	3 266 000	32,76%
Provisions		18 000	
Recettes réelles	39 380 000	41 065 000	4,28%
Recettes d'ordre de fonctionnement	100 000	120 000	20,00%
Recettes d'ordre	100 000	120 000	
RECETTES TOTALES	39 480 000	41 185 000	4,32%

Mise en ligne le 06/03/2025

Envoyé en préfecture le 06/03/2025

Reçu en préfecture le 06/03/2025

Publié le 06/03/2025

ID : 056-200067932-20250227-250227_DEL14-DE

La période de lissage de taux de TEOM s'est terminée en 2024 avec un taux cible à 11,82 %.

Son produit augmente désormais uniquement par le biais de l'évolution des bases (nombre de biens plus important) et le coefficient des valeurs locatives actualisé par l'Etat tous les ans (+ 1,7 % pour 2025).

Les projections ont été réalisées à partir des bases définitives constatés en 2024 et l'hypothèse d'une évolution de + 2,5 points.

En produit des services, le montant des redevances diminue suite à la mise en place de la gratuité pour les apports de Produits et Matériaux de Construction du secteur du Bâtiment (- 250 000 €) et à la baisse du nombre de redevables pour la redevance spéciale (- 135 000 €).

Le montant des soutiens CITEO augmente ce qui explique l'augmentation de 36 % des dotations et participations.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
	2024	2025	Tx d'évol 2025/2024
Annonces insertions et dépenses immatérielles	48 000	141 000	193,75%
Equipement et travaux	5 141 000	7 900 000	53,67%
Remboursement capital de la dette	122 000	123 000	0,82%
Dépenses réelles	5 311 000	8 164 000	53,72%
Dépenses d'ordre	200 000	220 000	10,00%
DEPENSES TOTALES	5 511 000	8 384 000	52,13%

Les investissements s'élèvent à 8 M € dont :

- la réhabilitation de la déchetterie de Tohannic : 1 945 000 € ;
- les études pour la construction des deux nouvelles déchetteries : 150 000 € ;
- l'adaptation du Centre d'Exploitation des Déchets de THEIX et SARZEAU : 830 000 € ;
- les véhicules et travaux divers : 385 000 € ;
- le renouvellement de la flotte de véhicules de collecte : 1 810 000 € ;
- le nouveau matériel pour les biodéchets : 1 056 000 € ;

- le renouvellement des bacs et conteneurs apport volontaire à 730 000 € ;
- la mise en place de contrôle d'accès sur les déchetteries : 340 000 € ;
- le raccordement et vidéoprotection déchetterie : 167 000 €.

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
	2024	2025	Tx d'évol 2025/2024
FCTVA	800 000	820 000	2,50%
Emprunts nouveaux	888 000	2 000 000	125,23%
Subventions d'équipement	521 000	720 000	38,20%
Recettes réelles	2 209 000	3 540 000	60,25%
<i>Recettes d'ordre (autofinancement)</i>	<i>3 000 000</i>	<i>2 800 000</i>	<i>-6,67%</i>
<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>302 000</i>	<i>2 044 000</i>	
Total Recettes d'ordre	3 302 000	4 844 000	46,70%
RECETTES TOTALES	5 511 000	8 384 000	52,13%

La subvention de la Région pour la déchetterie de Tohannic est inscrite à hauteur de 260 000 € et la subvention au titre du fonds vert pour les biodéchets pour 460 000 €.

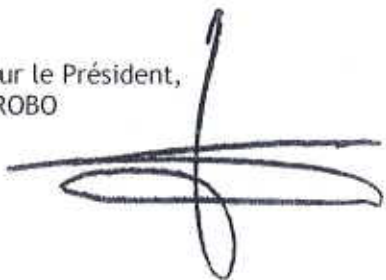
Au 1er janvier 2025 la dette de ce budget annexe s'élève à 1 092 853 €.

Vu les avis favorables du Bureau du 7 février 2025 et de la Commission Ressources communautaires du 30 janvier 2025, il vous est proposé :

- d'adopter le Budget Primitif 2025 - Budget annexe Déchets ;
- d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

Monsieur le Président,
David ROBO



La secrétaire de séance,
Morgane LE ROUX



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 FEVRIER 2025

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 13 février 2025, s'est réuni le 27 février 2025, à VANNES, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON	: Pascal BARRET - Lucile BOICHOT - Jean-Philippe PERIES
BADEN	: Patrick EVENO - Anita ALLAIN-LE PORT
BRANDIVY	: Guillaume GRANNEC
ELVEN	: Gérard GICQUEL
ILE D'ARZ	: Jean LOISEAU
LARMOR-BADEN	: Denis BERTHOLOM
LE BONO	: Yves DREVES
LE HEZO	: Guy DERBOIS
LE TOUR-DU-PARC	: François MOUSSET
LOCQUELTAS	: Michel GUERNEVE
MONTERBLANC	: Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLESCOP	: Loïc LE TRIONNAIRE - Pierre LE RAY
PLOEREN	: Gilbert LORHO - Sylvie LASTENNET - Bernard RIBAUD
PLOUGOUMELLEN	: Léna BERTHELOT - Raynald MASSON
SAINT-AVE	: Anne GALLO - KERLEAU - Thierry EVENO - Morgane LE ROUX - Michaël LE BOHEC
ST GILDAS DE RHUYS	: Alain LAYEC
SAINT-NOLFF	: Nadine LE GOFF-CARNEC - Eric ANDRIEU
SARZEAU	: Corinne JOUIN DARRAS - Roland NICOL
SENE	: Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI - Anthony MOREL
SULNIAC	: Marylène CONAN - Christophe BROHAN
SURZUR	: Noëlle CHENOT - Yvan LE NEVE
THEIX-NOYALO	: Christian SEBILLE - Paulette MAILLOT - Sullivan VALIENTE
TREDION	: Jean-Pierre RIVOAL
TREFFLEAN	: Claude LE JALLE
VANNES	: David ROBO - François ARS - Christine PENHOUE - Mohamed AZGAG - Michel GILLET - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Hortense LE PAPE - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Fabien LE GUERNEVE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Karine SCHMID - Maxime HUGUE - Virginie TALMON - Jean -Jacques PAGE - Patrick LE MESTRE - Marie-Noëlle KERGOSIEN - Sandrine LELOUP - Audrey ESSOLA (départ à 19h)

Ont donné pouvoir :

ARZON	: Catherine LECLERC a donné pouvoir à Alain LAYEC
COLPO	: Freddy JAHIER a donné pouvoir à Guillaume GRANNEC
ELVEN	: Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN a donné pouvoir à Claude LE JALLE
	: Arnaud DE GOVE a donné pouvoir à Gérard GICQUEL
GRAND-CHAMP	: Dominique LE MEUR a donné pouvoir à Denis BERTHOLOM
LOCMARIA-GD CHAMP	: Martine LOHEZIC a donné pouvoir à Anne GALLO -KERLEAU
MONTERBLANC	: Alban MOQUET a donné pouvoir à Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLAUDREN	: Nathalie LE LUHERNE a donné pouvoir à Michel GUERNEVE
PLESCOP	: Françoise FOURRIER a donné pouvoir à Loïc LE TRIONNAIRE
SAINT-ARMEL	: Anne TESSIER-PETARD a donné pouvoir à Sylvie SCULO
SAINT-AVE	: André BELLEGUIC a donné pouvoir à Thierry EVENO
SARZEAU	: Dominique VANARD a donné pouvoir à Roland NICOL
	: Jean-Marc DUPEYRAT a donné pouvoir à Corinne JOUIN DARRAS
SENE	: Katy CHATILLON LEGALL a donné pouvoir à Régis FACCHINETTI
THEIX-NOYALO	: Danielle CATREVAUX a donné pouvoir à Christian SEBILLE
VANNES	: Anne LE HENANFF a donné pouvoir à Patrice KERMORVANT
	: Monique JEAN a donné pouvoir à Michel GILLET
	: Franck POIRIER a donné pouvoir à Audrey ESSOLA
	: Audrey ESSOLA a donné pouvoir à Sandrine LELOUP à partir de 19h

Mise en ligne le 06/03/2025

Envoyé en préfecture le 06/03/2025

Reçu en préfecture le 06/03/2025

Publié le

ID : 056-200067932-20250227-250227_DEL15-DE

Ont été excusés :

MEUCON

: Pierrick MESSEGER

VANNES

: Franck POIRIER à partir de 19H au départ de Monsieur ESSOLA

Absents :

GRAND-CHAMP

: Yves BLEUNVEN - Julian EVENO

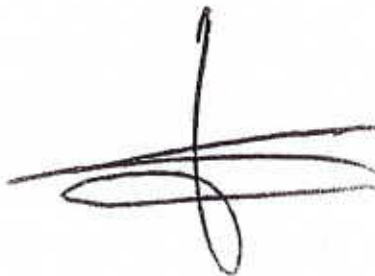
ILE-AUX-MOINES

: Philippe LE BERIGOT

LA TRINITE-SURZUR

: Vincent ROSSI

Le Président,
David ROBO

A handwritten signature in dark ink, consisting of a vertical line that curves into a horizontal loop, with several horizontal strokes intersecting it.

-15-

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 FEVRIER 2025

FINANCES

BUDGET PRIMITIF 2025 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF REGIE

Monsieur François MOUSSET présente le rapport suivant :

Le budget primitif 2025 s'élève globalement à 56 419 000 €

La section de fonctionnement s'élève à 26 419 000 €

La section d'investissement s'élève à 30 000 000 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
	2024	2025	Taux d'évol
Charges à caractère général	8 938 000	10 308 000	15,33%
Charges de personnel	3 191 000	3 500 000	9,68%
Atténuation de produits (reversement redevance AELB)	551 000	102 000	-81,49%
Charges de gestion courante (créances en non-valeur...)	18 000	47 000	161,11%
Charges financières	1 054 000	834 000	-20,87%
Charges exceptionnelles	120 000	195 000	62,50%
Dépenses imprévues	200 000	200 000	0,00%
Provisions	2 000	57 000	2750,00%
Dépenses réelles	14 074 000	15 243 000	8,31%
Virement à la section d'investissement	3 343 000	2 336 000	-30,12%
Autres Dépenses d'ordre (amortissement...)	6 467 000	8 840 000	36,69%
Total Dépenses d'ordre	9 810 000	11 176 000	13,92%
DEPENSES TOTALES	23 884 000	26 419 000	10,61%

Le chapitre 011 « dépenses à caractère général » augmente en raison de la hausse du marché de contrats d'exploitation, ainsi que du reversement des nouvelles redevances à l'Agence de l'eau sous forme de taxes et non plus sous forme d'atténuation de produits. Ceci a pour conséquence de diminuer le chapitre 014.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
	2024	2025	Tx d'évol
Atténuation de charges	20 000		-100,00%
Recettes usagers	21 873 000	24 403 000	11,57%
Autres taxes et participations	20 000	20 000	0,00%
Autres produits	14 000		-100,00%
Produits de gestion courante (pénalités...)		2 000	
Produits exceptionnels	4 000	3 000	
Produits financiers (remboursements intérêts SIAEP QUESTEMBERT)		24 000	
Provisions		16 000	
Recettes réelles	21 931 000	24 468 000	11,57%
Opérations d'ordre (amortissement...)	1 951 000	1 951 000	0,00%
Recettes d'ordre	1 951 000	1 951 000	0,00%
RECETTES TOTALES	23 882 000	26 419 000	10,62%

Les recettes liées à la redevance d'assainissement augmentent du fait de la fin de la DSP au 1^{er} janvier 2025 car les recettes sont encaissées par GMVa directement.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
	2024	2025	Tx d'évol
Opérations d'équipement :	22 101 000	21 281 000	-3,71%
Immobilisations incorporelles (Audit, ITV, Etudes, logiciels...)	1 184 200	810 000	-31,60%
Immobilisations corporelles (matériels spécifiques, véhicules...)	3 826 800	4 002 000	4,58%
Immobilisations en cours (Travaux réseaux et STEP)	17 090 000	16 469 000	-3,63%
Remboursement du capital des emprunts	2 661 000	2 636 000	-0,94%
Dispositif remboursement anticipé temporaire (RAT)		3 852 000	
Dépenses imprévues	100 000	100 000	0,00%
Dépenses réelles	24 862 000	27 869 000	12,09%
Dépenses d'ordre	2 051 000	2 131 000	3,90%
DEPENSES TOTALES	26 913 000	30 000 000	11,47%

La ligne RAT est une opération neutre équilibrée en dépenses et en recette qui permet d'optimiser la trésorerie et faire des gains sur les charges d'intérêt de la dette.

Principales opérations de travaux :

- études diverses informatique industriel, bassins versants, centre technique DEA : 700 k€ ;
- travaux sur réseaux liés au marché d'exploitation : 2,7 M € ;
- travaux de réhabilitation et d'extension des réseaux : 11,4 M € ;

- travaux sur les stations d'épuration : 4,9 M €.

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
	2024	2025	Tx d'évol
Remboursements travaux (branchements...)	150 000	950 000	533,33%
Emprunts nouveaux	13 855 000	12 407 000	-10,45%
Dispositif remboursement anticipé temporaire (RAT)		3 852 000	
Subventions (AELB, Région, Département...)	3 000 000	1 300 000	
Créances sur des collectivités (remboursement emprunt par SIAEP QUESTEMBERG)	0	135 000	
Recettes réelles	17 005 000	18 644 000	9,64%
Opérations d'ordre (amortissement, avances...)	6 565 000	9 020 000	37,40%
Virement de la section de fonctionnement	3 343 000	2 336 000	-30,12%
Total Recettes d'ordre	9 908 000	11 356 000	14,61%
RECETTES TOTALES	26 913 000	30 000 000	11,47%

Les recettes d'investissement proviennent de financeurs externes pour les travaux portés par GMVa pour 1,3 M € et des remboursements de travaux par les tiers pour 950 000 €. Sont inscrits également le remboursement de la quote part de dette du SIAEP de QUESTEMBERG.

L'emprunt d'équilibre est prévu pour 12 407 000 €.

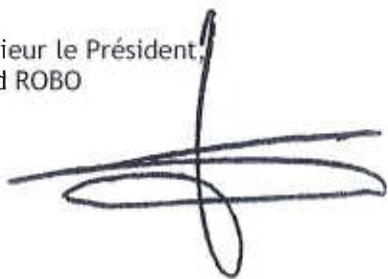
Au 1^{er} janvier 2025, la dette de ce budget annexe s'élève à 28 852 836 €.

Vu les avis favorables du Bureau du 7 février 2025 et de la Commission Ressources communautaires du 30 janvier 2025, il vous est proposé :

- d'adopter le Budget Primitif 2025 - Budget annexe Assainissement Collectif régie ;
- d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Monsieur le Président,
David ROBO



La secrétaire de séance
Morgane LE ROUX



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 FEVRIER 2025

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 13 février 2025, s'est réuni le 27 février 2025, à VANNES, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON	: Pascal BARRET - Lucile BOICHOT - Jean-Philippe PERIES
BADEN	: Patrick EVENO - Anita ALLAIN-LE PORT
BRANDIVY	: Guillaume GRANNEC
ELVEN	: Gérard GICQUEL
ILE D'ARZ	: Jean LOISEAU
LARMOR-BADEN	: Denis BERTHOLOM
LE BONO	: Yves DREVES
LE HEZO	: Guy DERBOIS
LE TOUR-DU-PARC	: François MOUSSET
LOCQUELTAS	: Michel GUERNEVE
MONTERBLANC	: Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLESCOP	: Loïc LE TRIONNAIRE - Pierre LE RAY
PLOEREN	: Gilbert LORHO - Sylvie LASTENNET - Bernard RIBAUD
PLOUGOUMELLEN	: Léna BERTHELOT - Raynald MASSON
SAINT-AVE	: Anne GALLO - KERLEAU - Thierry EVENO - Morgane LE ROUX - Michaël LE BOHEC
ST GILDAS DE RHUYS	: Alain LAYEC
SAINT-NOLFF	: Nadine LE GOFF-CARNEC - Eric ANDRIEU
SARZEAU	: Corinne JOUIN DARRAS - Roland NICOL
SENE	: Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI - Anthony MOREL
SULNIAC	: Marylène CONAN - Christophe BROHAN
SURZUR	: Noëlle CHENOT - Yvan LE NEVE
THEIX-NOYALO	: Christian SEBILLE - Paulette MAILLOT - Sullivan VALIENTE
TREDION	: Jean-Pierre RIVOAL
TREFFLEAN	: Claude LE JALLE
VANNES	: David ROBO - François ARS - Christine PENHOUE - Mohamed AZGAG - Michel GILLET - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Hortense LE PAPE - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Fabien LE GUERNEVE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Karine SCHMID - Maxime HUGUE - Virginie TALMON - Jean -Jacques PAGE - Patrick LE MESTRE - Marie-Noëlle KERGOSIEN - Sandrine LELOUP - Audrey ESSOLA (départ à 19h)

Ont donné pouvoir :

ARZON	: Catherine LECLERC a donné pouvoir à Alain LAYEC
COLPO	: Freddy JAHIER a donné pouvoir à Guillaume GRANNEC
ELVEN	: Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN a donné pouvoir à Claude LE JALLE
	: Arnaud DE GOVE a donné pouvoir à Gérard GICQUEL
GRAND-CHAMP	: Dominique LE MEUR a donné pouvoir à Denis BERTHOLOM
LOCMARIA-GD CHAMP	: Martine LOHEZIC a donné pouvoir à Anne GALLO -KERLEAU
MONTERBLANC	: Alban MOQUET a donné pouvoir à Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLAUDREN	: Nathalie LE LUHERNE a donné pouvoir à Michel GUERNEVE
PLESCOP	: Françoise FOURRIER a donné pouvoir à Loïc LE TRIONNAIRE
SAINT-ARMEL	: Anne TESSIER-PETARD a donné pouvoir à Sylvie SCULO
SAINT-AVE	: André BELLEGUIC a donné pouvoir à Thierry EVENO
SARZEAU	: Dominique VANARD a donné pouvoir à Roland NICOL
	: Jean-Marc DUPEYRAT a donné pouvoir à Corinne JOUIN DARRAS
SENE	: Katy CHATILLON LEGALL a donné pouvoir à Régis FACCHINETTI
THEIX-NOYALO	: Danielle CATREVAUX a donné pouvoir à Christian SEBILLE
VANNES	: Anne LE HENANFF a donné pouvoir à Patrice KERMORVANT
	: Monique JEAN a donné pouvoir à Michel GILLET
	: Franck POIRIER a donné pouvoir à Audrey ESSOLA
	: Audrey ESSOLA a donné pouvoir à Sandrine LELOUP à partir de 19h

Ont été excusés :

MEUCON : Pierrick MESSEGER
VANNES : Franck POIRIER à partir de 19H au départ de Monsieur ESSOLA

Absents :

GRAND-CHAMP : Yves BLEUNVEN - Julian EVENO
ILE-AUX-MOINES : Philippe LE BERIGOT
LA TRINITE-SURZUR : Vincent ROSSI

Le Président,
David ROBO

A handwritten signature in dark ink, consisting of a vertical line that curves into a horizontal loop, with several horizontal strokes intersecting it.

-16-

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 FEVRIER 2025**FINANCES****BUDGET PRIMITIF 2025 - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE REGIE**

Monsieur François MOUSSET présente le rapport suivant :

Le budget primitif 2025 s'élève globalement à 43 376 000 €

La section de fonctionnement s'élève à 24 902 000 €

La section d'investissement s'élève à 18 474 000 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
	2024	2025	Taux d'évol
Charges à caractère général	11 097 000	11 077 450	-0,18%
Charges de personnel	2 541 000	2 734 200	7,60%
Atténuation de produits (reversement redevance AELB)	1 201 000	1 001 150	-16,64%
Charges de gestion courante (créances en non-valeur...)	123 000	153 200	24,55%
Charges financières	552 000	468 000	-15,22%
Charges exceptionnelles (refacturation redevance de l'assainissement...)	32 000	225 000	603,13%
Dépenses imprévues	200 000	200 000	0,00%
Provisions		56 000	
Dépenses réelles	15 746 000	15 915 000	1,07%
Virement à la section d'investissement	2 086 000	2 957 000	41,75%
Autres Dépenses d'ordre (amortissement...)	4 991 000	6 030 000	20,82%
Total Dépenses d'ordre	7 077 000	8 987 000	26,99%
DEPENSES TOTALES	22 823 000	24 902 000	9,11%

Le chapitre 014 « reversement de produits » diminue. En effet, les nouvelles redevances sont dorénavant reversées à l'Agence de l'eau sous forme de taxes, à partir du chapitre 011.

L'augmentation des dépenses exceptionnelles correspond à la refacturation par le budget assainissement de la redevance modernisation des réseaux, encaissée sur le budget de l'eau. La somme de 135 000 € inscrite représente le montant encaissé en décembre 2024.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
	2024	2025	Tx d'évol
Atténuation de charges	1 000	30 000	2900,00%
Recettes liées aux ventes d'eau	22 354 000	24 358 000	8,96%
Produits de gestion courante	16 000	16 000	0,00%
Produits exceptionnels	8 000	8 000	0,00%
Produits financiers (remboursements intérêts SIAEP QUESTEMBERG)		20 000	
Provisions		20 000	
Recettes réelles	22 379 000	24 452 000	9,26%
Opérations d'ordre (amortissement...)	444 000	450 000	1,35%
Recettes d'ordre	444 000	450 000	
RECETTES TOTALES	22 823 000	24 902 000	9,11%

Les recettes liées à la redevance d'assainissement augmentent du fait de la fin de la DSP au 1^{er} janvier 2025 car les recettes sont encaissées par GMVa directement.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
	2024	2025	Tx d'évol
Opérations d'équipement :	13 790 000	15 940 000	15,59%
Immobilisations incorporelles (Audit, ITV, Etudes, logiciels...)	458 000	520 000	13,54%
Immobilisations corporelles (matériels spécifiques, véhicules...)	3 875 000	5 945 000	53,42%
Immobilisations en cours (Travaux réseaux et usines)	9 457 000	9 475 000	0,19%
Remboursement du capital des emprunts	2 287 000	1 784 000	-21,99%
Dépenses imprévues	100 000	100 000	0,00%
Dépenses réelles	16 177 000	17 824 000	10,18%
Dépenses d'ordre	544 000	650 000	19,49%
DEPENSES TOTALES	16 721 000	18 474 000	10,48%

Principales opérations de travaux :

- logiciel de gestion de la relation clientèle et étude informatique industriel : 492 k € ;
- acquisition terrain pour usine d'eau Prat : 2 M € ;
- travaux prévus marché exploitation : 2 M € ;
- véhicules dont véhicules spécifiques : 210 k € ;
- MOE barrage de Noyalo : 395 k € ;
- matériels spécifiques d'exploitation pour la distribution de l'Eau : 800 k € ;
- travaux (en cours) réhabilitation et extension des réseaux : 7,6 M € ;

- travaux usines d'Eaux : 1,4 M € ;

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
	2024	2025	Tx d'évol
Remboursements travaux (branchements...)	80 000	1 220 000	1425,00%
Emprunts nouveaux	9 464 000	7 951 000	-15,99%
Subventions d'équipement	0	15 000	
Créances sur des collectivités (remboursement emprunt par SIAEP QUESTEMBERT)	0	101 000	
Recettes réelles	9 544 000	9 287 000	-2,69%
Opérations d'ordre (amortissement, avances...)	5 091 000	6 230 000	22,37%
Virement de la section de fonctionnement	2 086 000	2 957 000	41,75%
Total Recettes d'ordre	7 177 000	9 187 000	28,01%
RECETTES TOTALES	16 721 000	18 474 000	10,48%

La forte augmentation des recettes est liée aux reversements de la SAUR prévus dans les marchés de prestation, notamment car le secteur OUEST passe en régie à compter du 1^{er} janvier 2025.

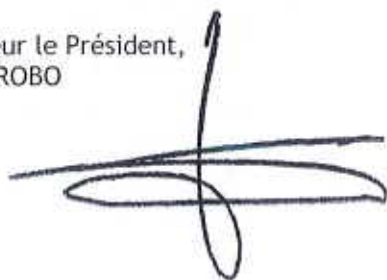
Au 1^{er} janvier 2025, la dette de ce budget annexe s'élève à 15 236 810 €.

Vu les avis favorables du Bureau du 7 février 2025 et de la Commission Ressources communautaires du 30 janvier 2025, il vous est proposé :

- d'adopter le Budget Primitif 2025 - Budget annexe Eau Potable régie
- d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Monsieur le Président,
David ROBO



La secrétaire de séance,
Morgane LE ROUX



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 FEVRIER 2025

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 13 février 2025, s'est réuni le 27 février 2025, à VANNES, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON	: Pascal BARRET - Lucile BOICHOT - Jean-Philippe PERIES
BADEN	: Patrick EVENO - Anita ALLAIN-LE PORT
BRANDIVY	: Guillaume GRANNEC
ELVEN	: Gérard GICQUEL
ILE D'ARZ	: Jean LOISEAU
LARMOR-BADEN	: Denis BERTHOLOM
LE BONO	: Yves DREVES
LE HEZO	: Guy DERBOIS
LE TOUR-DU-PARC	: François MOUSSET
LOCQUELTAS	: Michel GUERNEVE
MONTERBLANC	: Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLESCOP	: Loïc LE TRIONNAIRE - Pierre LE RAY
PLOEREN	: Gilbert LORHO - Sylvie LASTENNET - Bernard RIBAUD
PLOUGOUMELLEN	: Léna BERTHELOT - Raynald MASSON
SAINT-AVE	: Anne GALLO - KERLEAU - Thierry EVENO - Morgane LE ROUX - Michaël LE BOHEC
ST GILDAS DE RHUYS	: Alain LAYEC
SAINT-NOLFF	: Nadine LE GOFF-CARNEC - Eric ANDRIEU
SARZEAU	: Corinne JOUIN DARRAS - Roland NICOL
SENE	: Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI - Anthony MOREL
SULNIAC	: Marylène CONAN - Christophe BROHAN
SURZUR	: Noëlle CHENOT - Yvan LE NEVE
THEIX-NOYALO	: Christian SEBILLE - Paulette MAILLOT - Sullivan VALIENTE
TREDION	: Jean-Pierre RIVOAL
TREFFLEAN	: Claude LE JALLE
VANNES	: David ROBO - François ARS - Christine PENHOUE - Mohamed AZGAG - Michel GILLET - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Hortense LE PAPE - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Fabien LE GUERNEVE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Karine SCHMID - Maxime HUGUE - Virginie TALMON - Jean -Jacques PAGE - Patrick LE MESTRE - Marie-Noëlle KERGOSIEN - Sandrine LELOUP - Audrey ESSOLA (départ à 19h)

Ont donné pouvoir :

ARZON	: Catherine LECLERC a donné pouvoir à Alain LAYEC
COLPO	: Freddy JAHIER a donné pouvoir à Guillaume GRANNEC
ELVEN	: Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN a donné pouvoir à Claude LE JALLE
	: Arnaud DE GOVE a donné pouvoir à Gérard GICQUEL
GRAND-CHAMP	: Dominique LE MEUR a donné pouvoir à Denis BERTHOLOM
LOCMARIA-GD CHAMP	: Martine LOHEZIC a donné pouvoir à Anne GALLO -KERLEAU
MONTERBLANC	: Alban MOQUET a donné pouvoir à Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLAUDREN	: Nathalie LE LUHERNE a donné pouvoir à Michel GUERNEVE
PLESCOP	: Françoise FOURRIER a donné pouvoir à Loïc LE TRIONNAIRE
SAINT-ARMEL	: Anne TESSIER-PETARD a donné pouvoir à Sylvie SCULO
SAINT-AVE	: André BELLEGUIC a donné pouvoir à Thierry EVENO
SARZEAU	: Dominique VANARD a donné pouvoir à Roland NICOL
	: Jean-Marc DUPEYRAT a donné pouvoir à Corinne JOUIN DARRAS
SENE	: Katy CHATILLON LEGALL a donné pouvoir à Régis FACCHINETTI
THEIX-NOYALO	: Danielle CATREVAUX a donné pouvoir à Christian SEBILLE
VANNES	: Anne LE HENANFF a donné pouvoir à Patrice KERMORVANT
	: Monique JEAN a donné pouvoir à Michel GILLET
	: Franck POIRIER a donné pouvoir à Audrey ESSOLA
	: Audrey ESSOLA a donné pouvoir à Sandrine LELOUP à partir de 19h

Ont été excusés :

MEUCON

: Pierrick MESSEGER

VANNES

: Franck POIRIER à partir de 19H au départ de Monsieur ESSOLA

Absents :

GRAND-CHAMP

: Yves BLEUNVEN - Julian EVENO

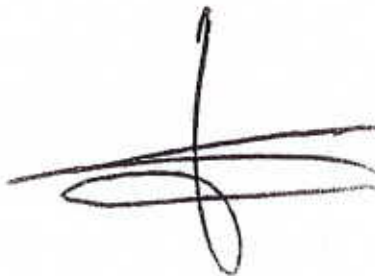
ILE-AUX-MOINES

: Philippe LE BERIGOT

LA TRINITE-SURZUR

: Vincent ROSSI

Le Président,
David ROBO

A handwritten signature in dark ink, consisting of a vertical line that curves into a horizontal loop, with several horizontal strokes intersecting it.

-17-

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 FEVRIER 2025**FINANCES****BUDGET PRIMITIF 2025 - BUDGET ANNEXE SPANC**

Monsieur François MOUSSET présente le rapport suivant :

Le budget primitif 2025 s'élève globalement à 369 000 €

La section de fonctionnement s'élève à 351 000 €

La section d'investissement s'élève à 18 000 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
	2024	2025	Tx d'évol
Charges à caractère général	65 000	44 000	-32,31%
Charges de personnel	280 000	280 000	0,00%
Charges de gestion courante (créances en non-valeur...)	5 000	8 000	60,00%
Charges exceptionnelles (annulation sur ex. antérieur...)	2 000	1 000	-50,00%
Dépenses imprévues	1 000	1 000	0,00%
Dépenses réelles	353 000	334 000	-5,38%
Virement à la section d'investissement	0	0	
Autres Dépenses d'ordre (amortissement...)	4 000	17 000	325,00%
Total Dépenses d'ordre	4 000	17 000	325,00%
DEPENSES TOTALES	357 000	351 000	-1,68%

Les dépenses de fonctionnement 2025 sont similaires à 2024.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
	2024	2025	Tx d'évol
Produits des services (redevances)	350 000	350 000	0,00%
Recettes de gestion courante (pénalités)	7 000		
Recettes réelles	357 000	350 000	-1,96%
Opérations d'ordre (amortissement...)	0	1 000	
Recettes d'ordre	0	1 000	
RECETTES TOTALES	357 000	351 000	-1,68%

Malgré un décalage dans le titrage des recettes lié aux nouvelles modalités, les recettes sont prévues de manière prudentielle au même niveau que 2024.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
	2024	2025	Tx d'évol
Opérations d'équipement :	53 500	17 000	-68,22%
- Immobilisations incorporelles (Audit, ITV, Etudes, logiciels...)	30 000	0	-100,00%
- Immobilisations corporelles (matériels spécifique, véhicules...)	23 500	17 000	-27,66%
Dépenses réelles	53 500	17 000	-68,22%
Dépenses d'ordre	0	1 000	
DEPENSES TOTALES	53 500	18 000	-66,36%

Il s'agit principalement de matériel informatique.

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
	2024	2025	Tx d'évol
FCTVA		1 000	
Dotation	3 500	0	-100,00%
Emprunts nouveaux	46 000	0	-100,00%
Recettes réelles	49 500	1 000	-97,98%
Opérations d'ordre (amortissement...)	4 000	17 000	
RECETTES TOTALES	53 500	18 000	-66,36%

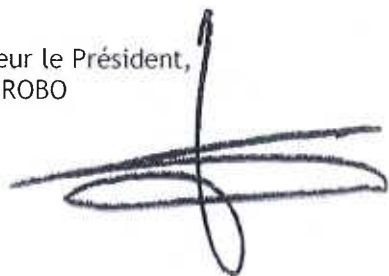
Au 1^{er} janvier 2025, ce budget n'a pas de dette.

Vu les avis favorables du Bureau du 7 février 2025 et de la Commission Ressources communautaires du 30 janvier 2025, il vous est proposé :

- d'adopter le Budget Primitif 2025 - Budget annexe Assainissement Non Collectif
- d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

Monsieur le Président,
David ROBO



La secrétaire de séance,
Morgane LE ROUX

